

# SÉLECTION OFF 2024

## MODALITÉS ET CONDITIONS D'ACCUEIL

### DATES DU FESTIVAL

Du mercredi 10 au samedi 13 juillet 2024

### CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

> appel à candidatures du 15 novembre au 22 décembre 2023 inclus

> réponses aux compagnies : entre mi-mars et fin mars 2024

Véritable vitrine de la création contemporaine en espace public, la *Sélection Off* réunit les compagnies retenues par un comité de sélection de *Chalon dans la rue*. Ses enjeux sont les suivants :

- dresser un panorama de la création en espace public : diversité des esthétiques, pluralité des disciplines, recherche d'équilibre et de représentativité (genre, discipline, origine géographique, maturité / émergence et parité des équipes...),
- être une plateforme de diffusion, de visibilité pour les compagnies et un temps dédié à la rencontre entre artistes et programmeurs / programmatrices,
- contribuer à l'écriture globale du festival,
- valoriser des créations récentes du paysage des arts de la rue. Les spectacles présentés doivent avoir comme année de création de 2019 à 2024.

### **GÉNÉRALITÉS**

- Les compagnies doivent être professionnelles
- Les compagnies sont autonomes sur la technique et la logistique
- Arrivée sur le site de jeu J-1 matin
- Départ J+1 à 12h maximum
- Jours de jeux : mercredi 10 juillet / jeudi 11 juillet / vendredi 12 juillet / samedi 13 juillet

### **ACCUEIL TECHNIQUE**

- Le gardiennage des espaces scéniques est à la charge des compagnies.
- Un emplacement sera mis à disposition en adéquation avec la proposition artistique.
- Le mardi 9 juillet sera consacré aux répétitions générales (aussi bien pour les spectacles de jour que de nuit). Des créneaux de répétitions seront attribués à chaque compagnie.
- Un régisseur ou une régisseuse de site sera présent / présente, sur la durée du festival.
- La puissance électrique est fournie par le festival pour l'alimentation de la sonorisation et / ou de l'éclairage au pied de l'espace scénique.
- Des barrières Vaubans ou Heras peuvent être fournies pour délimiter des périmètres de sécurité en cas d'utilisation d'effets spéciaux ou pyrotechniques.
- Les demandes de lests, de terre, de sable pourront être étudiées par le bureau technique (sous réserve de validation par l'organisation).
- Les demandes d'intervention rapide de nacelle ou engins de levage sur le montage et le démontage seront possibles sur des créneaux courts (2h) et pourront également être étudiées par le bureau technique (sous réserve de validation par l'organisation). Il n'y a pas de mise à disposition de ces engins pendant le festival.

- Le fichage au sol, les accroches sur les arbres ou le mobilier urbain, les collages, tags, dessins ou tous autres apports sur les sols, murs, arbres devront être étudiés en amont (2 mois) afin que le bureau technique obtienne toutes les autorisations et validations (sous réserve de validation de l'organisation).
- L'extinction de l'éclairage public peut être faite en cas de demande en amont (sous validation par l'organisation).
- L'installation technique se fait par la compagnie en autonomie complète.

## COMMUNICATION

Le pôle communication du festival assure la promotion des spectacles à travers différents :

- la *Revue des compagnies* (présentation des spectacles)
- le *Guide du festival* (détail des horaires et lieux de jeu des spectacles, sur toute la durée du festival)
- le site internet (présentation du spectacle et de la compagnie)
- le lien avec la presse selon les demandes des journalistes

NB - Afin de pouvoir apparaître sur ces différents supports, merci de bien vouloir respecter les délais de transmission des informations.

## ACCUEIL

- 1 repas par jour (midi ou soir) par membre de la compagnie. Une seule personne de l'équipe (administration / production / diffusion) prise en charge par équipe.
- Prise en charge des droits d'auteurs pour les sociétés civiles SACD et SACEM uniquement.
- Pas de loges individuelles ou collectives mais mises à disposition d'espaces d'accueil collectifs, de type gymnases ou barnums, sur quelques points de la ville.
- Envoi du fichier des professionnels / professionnelles (quelques semaines en amont et à l'issue du festival).

**Merci de joindre une fiche technique adaptée aux conditions techniques que le festival vous propose.**

## ÉQUIPE DE LA SÉLECTION OFF

### Lucile CHESNAIS

Responsable de la coordination de la *Sélection Off*  
[selection.off@chalondanslarue.com](mailto:selection.off@chalondanslarue.com)

### Samuel MAUGUIN

Régisseur général de la *Sélection Off* et de *l'Aube de la création*  
[samuel.m@chalondanslarue.com](mailto:samuel.m@chalondanslarue.com)



Centre National des Arts de la Rue  
 et de l'Espace Public

Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public  
 52, quai St-Cosme - 71100 Chalon-sur-Saône  
[www.chalondanslarue.com](http://www.chalondanslarue.com)

